

CHARTRE DE BONNE CONDUITE...STOP A L'HYPOCRISIE!!!!



Depuis quelques jours l'administration faite signer aux collègues «une charte de bonne conduite» des véhicules administratifs, lui rappelant bien évidemment qu'en cas d'accident responsable il encourt une sanction disciplinaire qui peut être assortie d'une action récursoire!!

Par cet acte l'administration infantilise ses effectifs et met purement et simplement en doute l'authenticité d'un examen dont les fonctionnaires de police sont titulaires... LE PERMIS DE CONDUIRE!!!

Mais pourquoi cette administration, subitement si soucieuse de la sécurité de ses effectifs, ne s'inquiète t-elle pas de les voir partir en patrouille uniquement équipée à deux fonctionnaires?

Pourquoi cette administration ne recrute-t-elle pas plus de policiers afin de minimiser les délais de route pour permettre à ses patrouilles de se rendre sur les lieux d'intervention en toute sécurité?

DEVANT UNE TELLE HYPOCRISIE ALLIANCE POLICE NATIONALE DEMANDE LE RETRAIT DE CETTE CHARTE ET INVITE TOUS LES FONCTIONNAIRES QUI SIGNERONT CELLE-CI A L'APPLIQUER JUSQU'AU BOUT (PRENDRE LE TEMPS DE PROCEDER A TOUTES LES VERIFICATIONS DU VEHICULE (POINT PAR POINT!) EN DEBUT DE SERVICE, AU DEPEND DES INTERVENTIONS, ET REFUSER DE PARTIR EN PATROUILLE AVEC UN VEHICULE DEFECTUEUX)

EN CAS DE DIFFICULTES RAPPROCHEZ VOUS DE VOS DELEGUES ALLIANCE!

ALLIANCE Police Nationale : à vos côtés au quotidien !